CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S): MME SOLANGE BIAGGI

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 29 Juin 2018

OBJET : 1) Soutien de la Vie Associative - Fonctionnement - 3ème répartition 2018;

- 2) Soutien aux Médias Associatifs Fonctionnement 3ème répartition 2018;
- 3) Soutien de la Vie Associative Investissement 3ème répartition 2018.
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Juin 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé:

- d'allouer les subventions figurant dans les tableaux annexés au rapport ;
- d'imputer les dépenses correspondantes, à savoir 559 350 € (fonctionnement) au chapitre 65 du budget départemental et 11 835 € (investissement) au chapitre 204 du budget départemental ;
- d'autoriser, pour les associations dont le montant est égal ou excède 23 000 €, la Présidente du Conseil départemental à signer une convention de partenariat conforme à la convention type prévue à cet effet.
- de ramener le montant de la dépense subventionnable de la subvention d'investissement accordée à l'association Aglio Olio E Peperoncino par la Commission permanente du 15 décembre 2017, dans sa délibération n° 98, de 56 836 €à 26 000 € et ce, en fonction du nouveau plan de financement présenté par l'association et figurant en annexe du rapport,

- de ramener la subvention octroyée à l'association ESCAPADE 13 au titre de la régularisation des frais relatifs aux personnels mis à disposition d'un montant de 554 803 €à 554 458,98 €et d'émettre un titre de recette d'un montant de 344,02 € La recette sera imputée sur le chapitre 77 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice du Service des Séances de l'Assemblée